

privés parus sur les 12 départe-

0 309 009 (0,12€ la minute)
Internet : www.medialex.fr
ité ministériel du 21 décembre 2017, le rmy/col.
ent au décret no 2012-1547 du 28 dé- r les sociétés et fonds de commerce ones légales, sont obligatoirement mi- que centrale, www.actuelgales.fr.

s publics

000 € HT

du Morbihan

fonction
à Plœmeur

u collège «Charles de Gaulle» à
18 à 12 h 00
et du Conseil Départemental du
(54 80 00)
irect/marches publics/
gne.org

18 à 12 h 00
et du Conseil Départemental du
(54 80 00)
irect/marches publics/
gne.org



Bretagne
de la logistique

BAWT

tagne, Direction de l'immobilier et
CS 21101, 35711 Rennes cedex 7.
cortel, 35510 Cesson-Sévigné.
adaptée (article 27 du décret

(56).

lots.

19 pour une durée de 19 mois com-

ront produire un dossier complet
rme libre), les renseignements sur
capacité économique et financière
et détaillés au règlement de consul-

ché public simplifié) et permet aux
ul numéro Siret.
sier est disponible en ligne sur la
regalisbretagne.org
ligatoire pour tous les lots. L'offre
era déclarée irrégulière. Les entre-
re du lycée Jean Macé à Lanes-

ffres parviendront impérativement
sbretagne.org avant le jeudi 17 jan-

de paiement :
Régional de Bretagne abondées
d'emprunts, soit par le biais de e
participations publiques,
nt aux articles 109 à 131 du décret

www.e-megalibretagne.org

il des renseignements peuvent
hôtel de Bizien, 3, contour de la
23 21 28 28. Fax 02.99.63.56.84.
s.tribunal-administratif.fr
re 2018.

aine de Port aux Rocs

le Paul-Ligneul, 72032 Le Mans
msa.fr
e, domaine de Port aux Rocs,

Commune de Trédion

Aménagement des RD 1 et 133 (de la place
du 19-Mars au carrefour du Sabot) et aménagement de
la RD 112 (secteur des Maisons Guilloux)

PROCÉDURE ADAPTÉE

- 1. Identification de l'organisme qui passe le marché : M. le Maire, mairie de Trédion, place Saint-Christophe, 56250 Trédion.
- 2. Procédure de passation : la procédure de passation utilisée est la procédure adaptée (soumise aux dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016).
- 3. Objet du marché : l'aménagement des RD 1 et 133 (de la place du 19-Mars au carrefour du Sabot) et l'aménagement de la RD 112 (secteur des Maisons Guilloux).
- 4. Lot unique : VRD.
- 5. Critères de jugement des offres : les offres seront analysées et classées au regard des critères :
 - prix (40 %),
 - et valeur technique (60 %).
- 6. Demande des dossiers de consultation : les dossiers sont à retirer par voie électronique à l'adresse suivante : https://marches.megalibretagne.org
- 7. Calendrier des travaux :
 - Début prévisionnel des travaux : semaine 9, année 2019.
 - Fin prévisionnel des travaux : semaine 26, année 2019.
- 8. Date de réception des offres : mercredi 19 décembre 2018 à 12 h 00.
- 9. Renseignements : ils peuvent être demandés via : https://marches.megalibretagne.org
- 10. Date d'envoi à la publication : 27 novembre 2018.

Commune de Plouézec

Église Notre-Dame du Gavel,
restauration du maître-autel et de son retable

PROCÉDURE ADAPTÉE

Identification de l'organisme qui passe le marché : commune de Plouézec, 1, rue du Colonel-Simon, 22470 Plouézec.
Pouvoir adjudicateur : son maire en exercice.
Procédure de passation : procédure adaptée selon dispositions de l'article 27 du Code des marchés publics.
Objet du marché et lieu d'exécution : département des Côtes-d'Armor (22), Plouézec, église Notre-Dame du Gavel, restauration du maître-autel et de son retable.
Nombre et consistance des lots : le marché fait l'objet d'une tranche unique. Il est décomposé en 5 lots :

- Lot 1 : maçonneries.
- Lot 2 : vitraux.
- Lot 3 : menuiserie.
- Lot 4 : polychromies.
- Lot 5 : toiles peintes.

Délaï d'exécution des travaux : 11 mois pour l'ensemble du marché (compris période de préparation).
Forme juridique qui devra revêtir le groupement d'entrepreneurs :
Chaque marché sera attribué :

- soit à une entreprise unique avec sous-traitance éventuelle,
- soit à des entreprises groupées solidaires.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française.
Unité monétaire : euro.
Critères de sélection des candidatures et des offres : fixés dans le règlement de consultation.
Qualifications et références requises :

- Lot 1 : maçonneries, 2181, restauration maçonnerie du patrimoine ancien.
- Lot 2 : vitraux, 4693, conservation et restauration de vitraux à caractère patrimonial.
- Lot 3 : menuiseries, 4393, restauration des menuiseries des monuments historiques.
- Lot 4 : polychromies : références.
- Lot 5 : toiles peintes : références,

ou de références de moins de 3 ans de travaux attestant de la compétence des entreprises pour la prestation pour laquelle elle se porte candidate, attestation mères d'ouvrages, liste de références.
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : fixées dans le règlement de consultation.
Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse selon critères énoncés dans cahier des charges.
Date limite de réception des offres : le 11 janvier 2019 à 12 h 00.
Délaï de validité des offres : les entreprises remettant une offre restent engagées pendant un délai de 120 jours, à compter de la date limite de réception des offres. Les offres et candidatures devront être transmises selon les modalités fixées au règlement de consultation.
Renseignements administratifs : commune de Plouézec, M. Alain Jezequel, DGS, Courriel : dgs.plouezec@orange.fr. Tél. 02 96 20 60 34.
Renseignements techniques : Archæab, architecture du patrimoine, Mme Frédérique Le Bec, architecte DPLG et du patrimoine, 2 bis, Le Bourg, Lehon, 22100 Dinan. Tél. 02 96 27 55 49/06 82 05 26 59.
Courriel : lebec.frederique@archæab.fr
Date d'envoi de l'avis à la publication : le 27 novembre 2018.



Accord-cadre marchés à bon de commande
Travaux de maintenance

PROCÉDURE ADAPTÉE

Lorient Habitat, M. Alain Lampson, directeur général, 4, boulevard Général-Leclerc, CS 95568, 56325 Lorient cedex, tél. 02 97 21 06 96.
Référence acheteur : 20180069.
L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.
Objet : accord-cadre marchés à bon de commande, travaux de maintenance Lorient Habitat.
Procédure : procédure adaptée.
Forme de la procédure :
Prestation divisée en lots : oui.

- Lot 1 : VRD, maçonnerie.
- Lot 2 : couverture.
- Lot 3 : étanchéité.
- Lot 4 : menuiserie intérieure.
- Lot 5 : serrurerie.
- Lot 6 : plâtrerie, faïence.
- Lot 7 : carrelage.

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Remise des offres : 18 décembre 2018 à 11 h 00 au plus tard.
Envoi à la publication : le 26 novembre 2018.
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur http://www.lorient-habitat.fr

Ville de Muzillac

Réhabilitation de réseaux d'eaux usées
dans le cadre du programme 2018
Marché n° 2018ASSAINISSEU

Avis administratifs

Commune de GUIDEL
Projet de modification n° 4
du Plan local d'urbanisme (PLU)
1ER AVIS
D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Il est rappelé que, par arrêté municipal 2018-177 en date du 26 novembre 2018, M. le Maire de Guidel a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification n° 4 du Plan local d'urbanisme (PLU), à savoir : permettre l'urbanisation d'une partie de la zone 2AUA de Prat Foën (4,5 ha) pour la réalisation de logements et d'activités compatibles.
À cet effet, M. Gilbert Jeffredo a été désigné par le M. le Président du tribunal administratif de Rennes en tant que commissaire enquêteur.
L'enquête publique se déroulera à la mairie de Guidel, 11, place de Polignac, 56520 Guidel, du 17 décembre 2018 au 18 janvier 2019 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture : du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30, le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00, le samedi de 9 h 30 à 12 h 00, exceptés les jours fériés et les lundis 24 décembre et 31 décembre 2018 après-midi.
Pendant la durée de l'enquête publique, chacun pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de Guidel ou par voie électronique à l'adresse suivante : guidelplumodif4@gmail.com
Des informations relatives à l'enquête pourront être consultées sur le site : www.guidel.com
et toutes informations complémentaires sur le dossier peuvent être demandées auprès de M. le Maire.
Le commissaire enquêteur assurera une permanence à la mairie de Guidel, 11, place Polignac :

- lundi 17 décembre 2018, de 9 h 00 à 12 h 00,
- jeudi 27 décembre 2018, de 8 h 30 à 12 h 00,
- vendredi 18 janvier 2019, de 13 h 30 à 17 h 00.

Son rapport et ses conclusions motivées seront transmis au maire dans le délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête et tenus à la disposition du public pendant 1 an.

Commune d'ARZON
Modification n° 2
du Plan local d'urbanisme
AVIS

Prescription de la modification n° 2 du Plan local d'urbanisme ne portant pas atteinte au projet d'aménagement et de développement durable (PADD) et définition des modalités de concertation pour l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2 AUci réservée à la création du cimetière et la levée de l'emplacement réservé n° 16 dédié à l'extension du cimetière.
Par délibération du 5 novembre 2018, le conseil municipal d'Arzon a prescrit la modification du Plan local d'urbanisme définissant les objectifs poursuivis et les modalités de concertation.
Considérant que le cimetière actuel n'offre pas un nombre suffisant d'emplacements pour les besoins futurs de la commune dans les trois ans à venir, sur l'emplacement réservé n° 16 du Plan local d'urbanisme,
Considérant que les études hydrogéologiques et géologiques réalisées sur l'emplacement réservé n° 16 ont conclu au caractère non réalisable de l'extension du cimetière actuel,
Considérant que la création d'un nouveau cimetière communal, eu égard à la nature même de l'opération, ne peut être réalisée au sein des capacités d'urbanisation des zones déjà urbanisées,
Considérant que l'étude hydrogéologique et géologique conclut à la faisabilité de l'opération sur l'emplacement réservé n° 12 réservé à la création du cimetière.
La procédure de modification du PLU est engagée afin d'ouvrir à l'urbanisation la zone 2 Auci et lever l'emplacement réservé n° 16. Ce projet ne porte pas atteinte à l'économie générale du projet d'aménagement et de développement durables et justifie une procédure de modification.
Les modalités de concertation avec les habitants et autres personnes concernées pendant toute la durée des études nécessaires à la modification du PLU doivent être également précisées. Ces modalités sont les suivantes :

- réunion publique,
- publication sur le site internet de la commune.

A NOS ANNONCEURS

Nous remercions nos annonceurs de bien vouloir répondre, même par la négative, aux lettres qui leur parviennent de nos lecteurs, surtout si celles-ci comportent un timbre pour la réponse

Vie des sociétés

SOMAHO FITNESS

Société à responsabilité limitée
Au capital social de 53 000 euros
Siège social :
53, route de Sainte-Anne
56000 VANNES
431 718 642 RCS Vannes

AVIS DE DISSOLUTION

Par décisions du 26 novembre 2018, la société Form Développement Ouest, société par actions simplifiée, ayant son siège social sis 71, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris (327 501 623 RCS Paris) a décidé la dissolution anticipée de la société Somaho Fitness, dont elle est l'associé unique.
La société Somaho Fitness ne comportant plus qu'un seul associé, sa dissolution entraînera, conformément à l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil, transmission universelle de son patrimoine au profit de la société Form Développement Ouest.
La transmission universelle du patrimoine de la société Somaho Fitness au profit de la société Form Développement Ouest prendra effet à l'issue du délai d'opposition des créanciers mentionné ci-après, date à partir de laquelle toutes les opérations actives et passives effectuées par la société Somaho Fitness, seront prises en charge par la société Form Développement Ouest.
Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis.
Ces oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de Vannes.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Vannes.
Pour avis.
Le Gérant.

ACADYSS

SARL au capital de 131 400 euros
Siège social :
22 bis, rue des Frères-Montgolfier
ZI de Kermelin Est
56890 SAINT-AVÉ
RCS : 502 614 886 RCS Vannes

MODIFICATIONS

Suivant décisions ordinaires du 28 juin 2018, l'associée unique a décidé de mettre fin aux fonctions de M. Yves Lajoux de son mandat de gérant avec effet du 30 juin 2018.
Suivant décisions extraordinaires du 1er août 2018, l'associée unique a décidé :

- de nommer en qualité de CAC titulaire : Nexiom Audit dont le siège est à Paris (75012), 76-78, rue de Reuilly, pour une durée de 6 exercices à compter du début de l'exercice en cours ;
- la réduction de capital de 52 560 euros par réduction de la valeur nominale des parts de 600 euros à 360 euros. Le capital est porté à 78 840 euros ;
- l'augmentation de capital de 56 160 euros par la création de 156 parts nouvelles de 360 euros ;
- de transférer le siège social au 1er août 2018 au 22, rue des Frères-Montgolfier, ZI de Kermelin Est, 56890 Saint-Avé.

Les articles 4 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Par décisions de l'associée unique du 1er octobre 2018, M. Bernard Poulet demeurant à Caluire-et-Cuire (69300) 6, rue Martin-Basse, a été nommé en qualité de gérant avec effet du même jour, en remplacement de M. Lajoux.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Vannes.

Immobilier
On est censé connaître l'état
de sa maison

Le propriétaire d'un bâtiment est censé connaître son état, notamment après l'intervention d'une entreprise de travaux.
En faisant procéder à des travaux par une entreprise de couverture, le vendeur savait nécessairement que tout n'était pas réparé, ont déduit les juges de la Cour de cassation. Il ne peut donc pas s'abriter derrière la clause classique de l'acte de vente qui écarte sa responsabilité en cas de vice caché.
En revanche, pour les juges, l'acquéreur n'est pas dans la même situation. D'une part, il ne peut pas lui être reproché de ne pas être monté sur une échelle pour vérifier l'état du toit, et d'autre part, même s'il l'avait fait, il n'aurait pas pu, étant profane en la matière, en tirer des conclusions utiles.
Bien que visible de l'extérieur, la toiture en mauvais état peut donc constituer un vice caché.
Le vice caché peut amener à la condamnation du vendeur à assumer le coût des travaux ou même provoquer l'annulation de la vente si l'acquéreur prouve qu'il n'aurait pas acheté s'il avait su. (Cass. Civ 3, 15.3.2018, S 16-23.953).

DUCLOS CARBURANTS
ET TRANSPORTS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 622,45 euros
Siège : 26 bis, rue Belle-Aurore
56500 RÉGUINY
382 728 889 RCS Vannes

DISSOLUTION

Par décision du 12 novembre 2018, la société GN Solutions, associée unique de la société Duclos Carburants et Transports, a décidé la dissolution anticipée de ladite société.
Cette décision de dissolution fera l'objet d'une déclaration auprès du greffe du tribunal de commerce de Vannes.
Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil et de l'article 8, alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis.
Ces oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de Vannes.
Pour avis
Le Gérant.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Lorient du 26 novembre 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : Classic Vintage Lorient.
Siège social : 5, rue Victor-Massé, 56100 Lorient.
Objet social : fabrication et négoce d'articles vintage, restauration de meubles et objets vintage.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au RCS.
Capital social : 3 250 euros.
Gérance : M. Jonathan Plouhinec, demeurant 13, Kerhouic, 56150 Baud assure la gérance.
Immatriculation de la société au RCS de Lorient.
Pour avis
La Gérance.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Mauron du 16 novembre 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : L'Atelier de Charlotte.
Siège social : 7, place de l'Église, 56430 Mauron.
Objet social : fleuriste, décoration florale, achat et vente de fleurs et plantes naturelles, artificielles, séchées, stabilisées. Vente d'articles de deuil. Vente d'articles de décoration, de papeterie, de petit mobilier, de vannerie, de verrerie. Vente de matériels et accessoires de fleuriste. Achat et vente de produits phytosanitaires. Création, fabrication et vente d'objets de décoration intérieure.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de Vannes.
Capital social : 2 500 euros.
Gérance : Mme Charlotte Ridet, demeurant 31, rue de la Libération, 35290 Gaël.
Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de Vannes.
Pour avis
La Gérance.

LEPAGA

Société civile immobilière
Au capital de 100 euros
Siège social : 37, rue Victor-Basch
56000 VANNES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : société civile immobilière.
Dénomination sociale : Lepaga.
Siège social : 37, rue Victor-Basch, 56000 Vannes.
Objet social : l'acquisition d'un immeuble sis 14, rue du Port, 56000 Vannes, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.
Gérance : M. François Bedel, demeurant 37, rue Victor-Basch, 56000 Vannes ; Mme Gaëlle Kerdranvat épouse Bedel, demeurant 37, rue Victor-Basch, 56000 Vannes.
Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant, et agrément obtenu à l'unanimité des associés.
Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de Vannes.
Pour avis
La Gérance.

MARCHÉS
PUBLICS :
AUTANT DE
PLATEFORMES
QUE
D'ACHETEURS !!



1 SEUL
SITE
POUR
COLLECTER LES
ANNONCES
ET LES CAHIERS
DES CHARGES

Découvrez les nouveautés des
Editions OUEST-FRANCE
Beaux-Jours • Station décoration • Tourisme • Histoire
Cuisine • Loisirs créatifs • Pratique • Nature • Jeunesse
www.ouestfrance.fr

ouest france
Fondateur : M. Paul Hutin Desgrées.
Cofondateur : M. François Desgrées du Loû.
Fondateur du Comité éditorial :
M. François Régis Hutin.
Président d'honneur : M. Louis Estrangin.
Société « Ouest-France »,
S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 300 000 €.
Siège social : 10, rue du Breil,
35051 Rennes cedex 9.

Abonnez-vous !
Vous pouvez recevoir le journal papier
dès 7h30 et accéder aux services
numériques Ouest-France.
abo.ouest-france.fr
ou
appelez au 02 99 32 66 66
du lundi au vendredi de 8h à 18h
et le samedi de 8h à 12h30.
Mmes Christine Blanco-Patin, Valérie Cottereau, Publicité locale : Pracom

Avis d'attribution
marchés publics et privés

re 2018 à mars 2019.
Architectes, rue du 6-Juin-1944,
2.30.52.
bleher.architecte@wanadoo.fr
par mail (lien valable 1 semaine),
7 décembre 2018 à 12 h 00.

Annonces officielles

Sur bretagne-marchespublics.com, retrouvez les marchés publics et privés et les autres annonces sur regions-annonceslegales.com.
Contact tél. 02 98 33 74 44 - E-mail : annonceslegales@viamedia-publicite.com.
Conformément à l'arrêté ministériel du 21/12/2017, le prix de la ligne de référence des annonces judiciaires et légales (art. 2) est fixé pour l'année 2018 au tarif de base de 4,16 € HT pour les départements du Finistère, des Côtes-d'Armor ou du Morbihan (soit un prix du millimètre de 1,82 € HT). Les annonceurs sont informés que, conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales sur les sociétés et fonds de commerce publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actu-legales.fr.

LEGALES ET JUDICIAIRES

Marchés publics - Procédure adaptée



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme : ville d'Inzinzac-Lochrist, 1, place Charles-de-Gaulle, 56650 Inzinzac-Lochrist.
Adresse Internet du profil d'acheteur : <https://www.megalibretagne.org>
Objet du marché : travaux d'aménagement du secteur de Pen er Prat.
Type de procédure : procédure adaptée, en vertu des articles 27 et 59 du décret 2016-360.
Date limite de réception des offres : 19 décembre 2018, à 12 h.
Type de marché de travaux : exécution.
CPV - objet principal : 45233000-9 - travaux de construction, de fondation et de revêtement d'autoroutes, de routes; 45232410-9 - travaux d'assainissement; 45112710-5 travaux d'aménagement paysager d'espaces verts.
Lieu d'exécution : parcelle YD 442, secteur de Pen-er-Prat.
Caractéristiques principales : le marché est alloti.
Renseignements relatifs aux lots : tranche ferme avec prestations supplémentaires éventuelles pour certains lots.
Lot 1 : terrassement, voirie.
Lot 2 : réseaux divers.
Lot 3 : aménagements paysagers.
Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.
Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :
Adresse Internet : <https://www.megalibretagne.org>
Date d'envoi du présent avis à la publication : 27 novembre 2018.



CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE
Direction de l'immobilier et de la logistique

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Lycée Jean-Macé, Lanester (56)

Toiture isolation (opération n° 18BAWT)

Procédure adaptée - Marchés de travaux

- 1. Maître d'ouvrage :** Conseil régional de Bretagne, Direction de l'immobilier et de la logistique, 283, avenue Général-Patton, CS 21101, 35711 Rennes Cedex 7.
- 2. Mandataire :** Sembreizh, 13, rue du Clos-Courtel, 35510 Cesson-Sévigne.
- 3. Mode de passation choisi :** procédure adaptée (article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016).
- 4. Objet des marchés :**
 - Lieu d'exécution : lycée Jean-Macé à Lanester (56).
 - Nature des travaux : toiture isolation.
 - Répartition des travaux : une tranche ferme - 2 lots.
 - Lot 1 : étanchéité et travaux divers.
 - Lot 2 : travaux de ventilation, électricité, divers.
 - Délai d'exécution : démarrage prévisionnel des travaux : avril 2019 pour une durée de 19 mois y compris période de préparation.
 - Variantes : les variantes ne sont pas autorisées.
- 5. Justificatifs à produire :** les candidats devront produire un dossier complet comprenant la lettre de candidature (DC1 ou forme libre), les renseignements sur l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, la capacité économique et financière et les capacités techniques et professionnelles et détaillées au règlement de consultation (DC2 ou forme libre).
Ce marché est conforme au dispositif MPS (Marché public simplifié) et permet aux entreprises de candidater sur la base de leur seul numéro de SIRET.
- 6. Retrait du dossier de consultation :** le dossier est disponible en ligne sur la salle régionale des marchés publics www.e-megalibretagne.org
- 7. Visite obligatoire :** une visite sur site est obligatoire pour tous les lots. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les entreprises devront prendre contact avec le gestionnaire du lycée Jean-Macé à Lanester, tél. 02.97.76.18.73.
- 8. Critères de jugement des offres :** les critères d'attribution sont les suivants : valeur technique de l'offre pour 60 % ; prix pour 40 %.
- 9. Date limite de réception des offres :** les offres parviendront impérativement par voie dématérialisée sur le site www.e-megalibretagne.org avant le jeudi 17 janvier 2019, à 16 h.
Délai de validité des offres : 180 jours.
- 10. Modalités essentielles de financement et de paiement :**
Financement : ressources propres du Conseil régional de Bretagne abondées par des ressources externes, soit dans le cadre d'emprunts, soit par le biais de subventions spécifiques en cas d'éligibilité ou de participations publiques.
Exécution financière du marché : conformément aux articles 109 à 131 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.
- 11. Conditions relatives au cautionnement et garantie exigées :** constitution d'une garantie à première demande.
- 12. Renseignements :** d'ordre technique et administratif via le site www.e-megalibretagne.org
- 13. Voies de recours :**
Instance chargée des recours auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus : tribunal administratif de Rennes, Hôtel de Bizien, 3, contour de la Motte, CS 44416, F-35044 Rennes, tél. 02.23.21.28.28, fax 02.99.63.56.84.
E-mail : greffe.ta-rennes@juradm.fr, <http://rennes.tribunal-administratif.fr>
- 14. Date d'envoi à la publication :** le 26 novembre 2018.

COMMUNE DE PLESCOP

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Construction de vestiaires de foot et de gradins béton

Procédure adaptée

- 1) Identification de la collectivité qui passe le marché :** commune de Plescop 2, place Marianne, 56890 Plescop, tél. 02.97.44.43.44.
Courriel : accueil@mairie-plescop.fr
- 2) Objet du marché de travaux :** construction de vestiaires de foot et de gradins béton, route de Kerizouet, Plescop.
- 3) Désignation des lots :**
 - Lot 1 : VRD, terrassement.
 - Lot 2 : gros œuvre.
 - Lot 3 : charpente bois.
 - Lot 4 : couverture étanchéité.
 - Lot 5 : menuiserie aluminium.
 - Lot 6 : menuiseries bois.
 - Lot 7 : cloison, isolation.
 - Lot 8 : électricité.
 - Lot 9 : chauffage, plomberie, VMC.
 - Lot 10 : revêtements de sols durs.
 - Lot 11 : plafonds suspendus.
 - Lot 12 : peinture.
 - Lot 13 : serrurerie.
 - Lot 14 : ravalement.
- 4) Procédure de passation :** marché à procédure adaptée (les articles 27 et 59 du décret n° 2016-360).
- 5) Dossiers de consultation :** téléchargement gratuit sur le site Internet : <https://www.megalibretagne.org>
- 6) Date limite de réception :** jeudi 20 décembre 2018, à 11 h.
- 7) Critères d'attribution :** voir règlement de consultation (valeur technique et prix).
- 8) Renseignements :**
Administratifs : M. Bothua, DST commune de Plescop, tél. 02.97.44.43.44.
Techniques : Mme Perello, architecte de l'agence d'architecture Pi'Erres Associées, tél. 02.99.72.50.27.

Enquêtes publiques

COMMUNE DE GUIDEL (56)

1^{er} AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de modification n° 4 du plan local d'urbanisme (PLU)

Il est rappelé que, par arrêté municipal 2018-177 en date du 26 novembre 2018, M. le Maire de Guidel a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification n° 4 du plan local d'urbanisme (PLU), à savoir permettre l'urbanisation d'une partie de la zone 2AUa de Prat Foën (4,5 ha) pour la réalisation de logements et d'activités compatibles.
A cet effet, M. Gilbert Jeffredo a été désigné par M. le Président du tribunal administratif de Rennes en tant que commissaire enquêteur.
L'enquête publique se déroulera à la mairie de Guidel, 11, place de Polignac, 56520 Guidel, du 17 décembre 2018 au 18 janvier 2019 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture : du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ; le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ; le samedi de 9 h 30 à 12 h, excepté les jours fériés et les lundis 24 décembre et 31 décembre 2018 après-midi.
Pendant la durée de l'enquête publique, chacun pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de Guidel ou par voie électronique à l'adresse suivante : guidelplumodif4@gmail.com
Des informations relatives à l'enquête pourront être consultées sur le site www.guidel.com et toutes informations complémentaires sur le dossier peuvent être demandées auprès de M. le Maire.
Le commissaire enquêteur assurera une permanence à la mairie de Guidel, 11, place Polignac, lundi 17 décembre 2018, de 9 h à 12 h ; jeudi 27 décembre 2018, de 8 h 30 à 12 h ; vendredi 18 janvier 2019, de 13 h 30 à 17 h.
Son rapport et ses conclusions motivées seront transmis au maire dans le délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête et tenus à la disposition du public pendant un an.

Vie des sociétés - Avis de constitution

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signatures privées en date à Quéven du 26 novembre 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : **MARLIÈRE**
Siège social : 32, rue Jean-Jaurès, 56530 Quéven.
Objet social : poissonnerie et vente de produits de la mer.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 500 €.
Gérance : Mme Aurélie Marlière, demeurant Bremelin, 56620 Pont-Scorff.
Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de Lorient.
Pour avis, la gérance

Autres

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

Délai d'opposition

Article 1007 du Code civil.
Article 1378-1 Code de procédure civile.
Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016.
Greffe compétent : Vannes.
Suivant testament olographe en date du 17 juin 1987, Mme Mathilde Brenugat, en son vivant religieuse, demeurant à Sainte-Anne-d'Auray (56400), 4, rue Abbé-Allanic, née à Plogonnec (29180), le 24 avril 1929, décédée à Sainte-Anne-d'Auray (56400-France), le 25 mars 2018.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par M^e Richard Catherine, notaire associé de la société civile professionnelle "Catherine Richard et Aymeric Jumelais, notaires associés", titulaire d'un office notarial à Plérin, 3, rue des Mimosas, le 20 novembre 2018, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Richard, notaire à Plérin, référence CRPCEN : 22004, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

Délai d'opposition

Article 1007 du Code civil.
Article 1378-1 Code de procédure civile.
Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016.
Greffe compétent : Vannes.
Suivant testament olographe en date du 13 décembre 2010, Mme Yvette Louboutin, en son vivant religieuse, demeurant à Sainte-Anne-d'Auray (56400), 4, rue Abbé-Allanic, née à Plogonnec (29180), le 24 avril 1929, décédée à Sainte-Anne-d'Auray (56400-France), le 25 mars 2018.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par M^e Richard Catherine, notaire associé de la société civile professionnelle "Catherine Richard et Aymeric Jumelais, notaires associés", titulaire d'un office notarial à Plérin, 3, rue des Mimosas, le 20 novembre 2018, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Richard, notaire à Plérin, référence CRPCEN : 22004, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Publicités
immobilières
réglementées

VENTES AUX ENCHÈRES IMMOBILIÈRES
VENTES JUDICIAIRES IMMOBILIÈRES
CESSIONS DOMANIALES BIENS COMMUNAUX

RENDEZ-VOUS
en annonces classées



bretagne-marchespublics.com
Le portail des marchés publics en Bretagne
24 h/24